La Voix du Couderc

n°84

Bulletin municipal de la commune d'Arthès – 2e semestre 2022

Crédit photo :
Marie-Claire Géromin

Installation du « City Park » : une aire de jeu multisports pour petits et adolescents, et pourquoi pas pour les parents ! Les tracés au sol seront peints aux beaux jours. À peine monté, déjà étrenné par quelques enfants un samedi matin de novembre.

Site Internet : http://www.mairie-arthes.fr

ÉVÈNEMENTS

Retour de la convivialité tant attendue lors de l'Arthésienne 2022 (vélo, pique-nique, canoë-kayak, marche, soirée repas)

Fête de l'eau 3 août 2022, esplanade basse de la centrale électrique.
Crédit photo : M-C Géromin

Le 8 octobre, une cinquantaine de marcheuses et marcheurs pour la 2e édition d'Octobre Rose à Arthès. Merci à toutes et à tous pour vos dons et votre participation.

Cérémonie du 11 novembre 2022 très suivie

Lecture d'une lettre d'un « poilu » à ses parents par Thelma du Conseil Municipal Jeunes Arthès.

Inauguration de la passerelle du Riols le jeudi 8 décembre 2022, une pièce essentielle de la liaison en cheminement doux entre Arthès et Lescure lancée par la C2A. Après avoir coupé le ruban, les utilisateurs ont le sourire !

LE MOT DU MAIRE

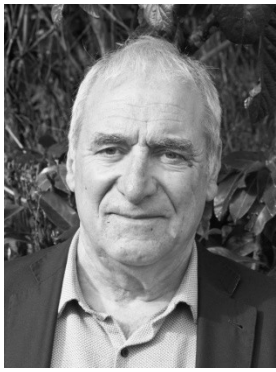

Chères arthésiennes, chers arthésiens,

À l'occasion de cette nouvelle année, je tiens à vous présenter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, en mon nom personnel et au nom de la Municipalité nos vœux de bonne et heureuse année 2023.
Cette fin d'année est une période de convivialité, où nous aimons nous retrouver ensemble, avec nos familles, nos amis pour fêter le passage vers la nouvelle année.

En ce qui concerne les travaux effectués et à faire :

- pour les jeunes le "city park" est fonctionnel.
- les travaux de rénovation de la chapelle de l'église sont terminés,
- les transactions pour la maison partagée sont signées. Il y aura 16 logements avec des pièces communes, des auxiliaires de vie seront en permanence dans l'établissement. Arthésiennes et arthésiens seront prioritaires, les travaux doivent débuter au 1er trimestre 2023.
- les études de la rénovation du groupe scolaire Carcenac sont terminées, c'est un important investissement qui va se faire en 2023 en privilégiant le volet énergétique pour maîtriser les factures d'énergie,
- en association avec la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois nous changeons les lampes mercure de l'éclairage public par des lampes LED basse consommation.

Je me réjouis que les associations aient pu reprendre leurs activités.
Cette vie associative est nécessaire à la vie de notre village.
Merci à tous les bénévoles qui les animent.

Enfin nous allons pouvoir nous retrouver pour les vœux de la municipalité où vous êtes tous invités le 20 janvier 2023 salle Georges Albinet à 18 heures 30.
Je vous souhaite à vous et à vos familles une très belle année 2023.

Le Maire
Jean-Marc FARRÉ

TRAVAUX

La toute dernière Commission Travaux a décidé :

À l'étude depuis quelques mois, la rénovation du groupe scolaire Carcenac sera lancée vers la fin du premier semestre 2023. Elle visera à une diminution de la consommation énergétique pour le chauffage, une meilleure isolation thermique lors des périodes de grand froid ou bien de fortes chaleurs ainsi qu'à une meilleure acoustique.
Les plus gros points du chantier seront :

- isolation des murs par l'extérieur puis crépi,
- implantation d'une structure porteuse pouvant supporter des panneaux photovoltaïques sur les toitures,
- isolation des toitures,
- mise en place de la toiture pentée et débordante en tôle d'acier,
- mise en place d'une zone de production photovoltaïque en autoconsommation,
- changement des menuiseries avec vitrage isolant,
- réfection des sols sur les parties communes
- éclairage par lampes LED et ventilation par convection naturelle.

Le souhait de la municipalité est le suivant : limiter les perturbations occasionnées à la communauté scolaire en proposant un phasage rigoureux, une intervention maximale pendant les congés d'été, des solutions de salles de cours déplacées dans d'autres bâtiments communaux si nécessaire.

Il a été décidé d'installer un deuxième lieu de « tri-compostage » dans l'enceinte du cimetière vers l'entrée principale pour faciliter la gestion des pots récupérables, des fleurs fanées, du terreau et des autres matières à jeter.

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans, dans les trois mois suivant la date d'anniversaire de 16 ans.
Le recensement permet à l'administration de les convoquer pour qu'ils effectuent la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
Il entraîne également une inscription automatique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans atteint.

Pour être recensé, se présenter au secrétariat de la mairie de son domicile, muni du livret de famille, de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile des parents.
Une attestation de recensement sera remise, nécessaire pour les inscriptions aux examens et le permis de conduire…

Résumé non exhaustif des décisions prises lors des derniers conseils municipaux :

Nota : La totalité des comptes rendus des conseils municipaux peut être consultée en mairie et désormais en ligne, en intégralité, sur le site internet de la mairie.

Pour s'y retrouver :

Délibération N° chronologique_deux derniers chiffres de l'année en cours.

Conseil municipal du 11 juillet 2022

Délibération N° 34_22

Vu l'avis de la commission des finances en date du 7 juillet 2022, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de :
-fixer le prix du repas des enfants qui fréquentent le restaurant scolaire comme suit en fonction du quotient familial QF à compter du 1er septembre 2022.

Rappel définition du QF (en euros) = Revenu fiscal de référence / 12 /nombre de parts

Domiciliés Arthès		Extérieurs Commune	
QF inférieur à 500 :	1,00 €	QF inférieur à 500 :	1,00 €
QF : 501 à 699 :	2,30 €	QF : 501 à 699 :	2,85 €
QF : 700 à 899 :	2,95 €	QF : 700 à 899 :	3,50 €
QF : 900 à 1099 :	3,65 €	QF : 900 à 1099 :	4,10 €
QF > 1100 :	3,70 €	QF > 1100 :	4,50 €
Repas adulte :	4,40 €		

Délibération N° 35_22

Monsieur le Maire rappelle que suite au changement des tarifs, il y a lieu de rectifier le règlement,
Vu le projet de règlement intérieur proposé, le conseil municipal, après avoir délibéré, adopte le règlement intérieur du restaurant scolaire annexé à la présente délibération. Ce règlement est adopté à l'unanimité. Il sera communiqué à chaque famille dans le dossier de rentrée scolaire.

Délibération N° 36_22

Monsieur FABRE donne le compte rendu de l'«Arthésienne» (festivités de début juillet 2022) qui s'est très bien déroulée.
En ce qui concerne le vide grenier, 40 exposants et 173 mètres linéraires d'exposition :
Monsieur le Maire propose de reverser à L'OMEPS sous la forme d'une subvention exceptionnelle l'équivalent des droits de place perçus par la commune le 3 juillet 2022 à l'occasion du vide-greniers que ladite association a organisé sur Arthès. Ils se sont élevés à 605,50 € (six cent cinq euros et cinquante centimes).
Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après avoir délibéré, attribue à l'OMEPS une subvention exceptionnelle d'un montant de 605,50 euros.

Délibération N° 37_22

Par délibération n° 52/20 du 7 septembre 2020, le Conseil Municipal avait décidé de poursuivre, par tacite reconduction, l'adhésion de la Commune d'Arthès au Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn (CMDT) afin de ne pas pénaliser les familles souhaitant y inscrire leur(s) enfant(s).
Cette délibération précisait que la contribution demandée à la commune serait refacturée en totalité aux familles.

La nouvelle convention présentée aujourd'hui indique que la commune « s'engage financièrement sur la totalité de sa cotisation sans réclamer de contrepartie financière auprès de l'usager qui s'acquitte des droits d'inscriptions ».

Il précise toutefois que la dernière convention signée le 28 juin 2002 indiquait : « l'École Nationale de Musique et de Danse du Tarn (aujourd'hui devenue Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn) n'acceptera les élèves que dans la mesure où la commune accepte les termes de cette convention et s'engage à verser les cotisations correspondantes.

Or, la nouvelle convention permet l'inscription au Conservatoire même si la convention n'est pas signée.
Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide de ne pas accepter les termes de cette convention Et AJOUTE que le reste à charge des frais d'inscription, après déduction de la participation du Conseil Départemental, sera dû, en totalité, par l'adhérent.

5

Conseil municipal du 4 août 2022

Délibération N° 38_22

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande émanant de Madame BARIL Gaëlle et Madame FERRÉ Ophélie représentant la SCI BarilFerre, infirmières, de faire l'acquisition d'une parcelle de terrain à bâtir détachée de la parcelle cadastrée section AL n°301 sise Chemin de Riols, cadastrée section AL n° 301p d'une surface de 728 m2, mitoyenne à la parcelle où est situé le cabinet d'ostéopathes, afin d'y construire un cabinet dans lequel elles exerceront leur profession et qui pourrait éventuellement accueillir d'autres professionnels en lien avec la santé.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal de vendre une parcelle d'environ 728 m² à la SCI BarilFerre, représentée par Madame BARIL Gaëlle et Madame FERRÉ Ophélie, à détacher de la parcelle cadastrée section AL n°301 sise Chemin de Riols.
Vu l'estimation des domaines et le prix du marché, Monsieur la Maire propose que le prix de vente soit fixé à 40 euros le m² soit 29120 euros.

Pour préserver l'intérêt général de la commune qui ne vend le terrain que pour permettre la réalisation du projet sus décrit, Monsieur le Maire précise que le terrain est exclusivement réservé à la construction du cabinet d'infirmières, lequel pourrait éventuellement accueillir d'autres professionnels en lien avec la santé et que tout usage d'habitation est proscrit.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte cette vente aux conditions sus indiquées et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et notamment la promesse authentique de vente et l'acte de vente.

Délibération N° 39_22

Par délibération n° 59/18 en date du 16 novembre 2018, il avait été décidé par les membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de service «Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) et délégué à la protection des données (DPD) » proposé par l'Association des Maires et des Élus Locaux du Tarn et de désigner l'Association des Maires et des Élus Locaux du Tarn comme DPD « personne morale » de la collectivité.

Monsieur le Maire explique que le processus a été ralenti par les conditions sanitaires liées à la crise COVID, ce qui n'a permis d'évoluer favorablement.
Le conseil d'administration de l'Association des Maires et des Élus Locaux du Tarn a souhaité augmenter le contrat d'une durée équivalente à la durée pendant laquelle le service n'a pas pu être assuré. Cette augmentation de durée n'aura pas de nouvel impact financier.

Le conseil municipal, accepte, les termes de la convention tels que proposés par l'association des maires et des élus Locaux du Tarn et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec l'Association des Maires et des Élus Locaux du Tarn pour des prestations de service « RGPD et délégué à la protection des données ».

Conseil municipal du 11 octobre 2022

Délibération N° 40_22

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 38_22 en date du 4 août 2022 portant sur la vente d'une parcelle de terrain destiné à un cabinet d'infirmières.
Monsieur le Maire indique que, suite au rajout d'une troisième infirmière, Madame BADUEL Laure, la délibération N°38_22 doit être modifiée et sera donc remplacée par la présente délibération N° 40_22 mise à jour.

Délibération N° 44_22

Monsieur le Maire rappelle les termes de la délibération n° 46_21 en date du 13 décembre 2021 par laquelle les membres de la Municipalité d'Arthès ont accepté le principe de participation de la Commune aux frais de gestion et d'organisation de l'opération nommée « École et Cinéma ». Cette contribution financière aux coûts de gestion et d'organisation de l'opération « École et Cinéma » s'élève à 1,50 euro par élève inscrit et par an.

Délibération N° 45_22

La taxe d'aménagement est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme. Elle permet de financer des équipements publics (réseaux, voiries) dont vont bénéficier les futures constructions. Elle a été créée au 1er mars 2012 en remplacement de la taxe locale d'équipement. Cette taxe est perçue par la commune depuis 2012. Son produit s' élève à 41 714 euros en 2021.
Le conseil communautaire, qui s'est réuni le 27 septembre dernier, a retenu une répartition en fonction de la proportion des investissements communaux et intercommunaux constatée sur la période 2014-2020 : 60 % pour les communes et 40 % pour la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les reversements de taxe d'aménagement interviendront avec un an de décalage, donc pour la première fois en 2023 sur la base des recettes encaissées par les communes en 2022.
Pour ne pas pénaliser les communes membres de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, un mécanisme de compensation sera mis en place, il prendra la forme d'une attribution de compensation d'investissement calculé en fonction du niveau de recette constatée dans chaque commune sur une période suffisamment longue pour tenir compte de la volatilité de cet impôt. La période de calcul sera celle des quatre dernières années, soit 2018-2021.

La taxe d'aménagement étant une recette très volatile, une clause de revoyure sera mise en place au bout de trois ans (2025 pour la première fois). L'idée de cette clause de revoyure est de ne pas priver les communes de recettes d'investissement en cas de projet d'aménagement d'envergure sur leur territoire et d'être cohérent avec le pacte financier et fiscal de solidarité qui prévoit un soutien massif à l'investissement des communes.
Une convention entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et la commune d'Arthès régissant l'ensemble des dispositions de reversement et de compensation est adoptée.

ÉCOLE MATERNELLE

Dans le cadre des projets « Partage ton paysage forestier » et « École du dehors », les enfants de l'école maternelle apprendront de multiples notions tout au long de l'année à partir de leur environnement naturel proche et un peu plus lointain comme la forêt de Sérénac où ils effectueront 3 sorties.

Ces projets ont pour objectifs de les sensibiliser aux paysages et à la biodiversité, de leur permettre de tisser un lien fort, personnel et durable avec les paysages qui les entourent et de les aider à mener une réflexion sur leur évolution et leur transformation au fil des saisons.

Une première sortie dans la forêt de Sérénac a permis de réaliser une cueillette utilisée en langage, en arts visuels, en découverte du monde... Une 2ème est prévue en hiver, c'est aussi une période propice aux observations.

En se déplaçant dans l'environnement très proche (dans et autour de l'école), les enfants sont aussi amenés à réfléchir à la préservation et à la propreté de leur espace naturel.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Pour le forum des associations du 17 septembre les membres du conseil municipal jeunes avaient élaboré une exposition très documentée sur la biodiversité. Plus de 3 semaines de travail à la bibliothèque municipale, pendant leurs moments libres, encadrés par Nadège.
Leur stand a attiré les visiteurs, chacun a pris la parole pour exposer des points particuliers et donner des explications.

Le « composteur de déchets végétaux », utilisable dans sa cuisine, a longuement retenu la curiosité des visiteurs.

Association Culturelle d'Arthès

L'Association Culturelle d'Arthès vous souhaite de Bonnes Fêtes et vous adresse ses Meilleurs Vœux pour 2023.

Une riche programmation vous est proposée en ce début d'année :

Samedi 7 janvier 2023 à 21 h

Un spectacle gratuit, ouvert à tous, à l'occasion de l'Assemblée Générale

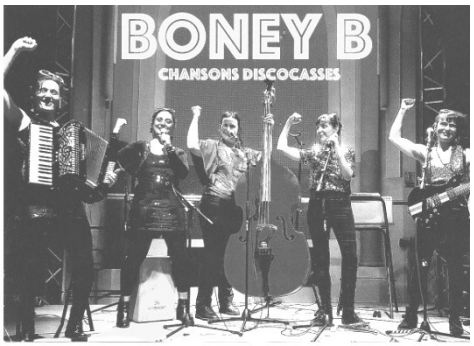

Boney B, ce sont **5 drôles de dames de Toulouse** qui revisitent les standards des années disco, pour raconter les tracas de la vie d'une femme, ou d'un homme, ou les deux.

Les paroles de leurs chansons, tendres, humoristiques et parfois crues, s'inspirent de textes existants ou de leurs propres expériences et coups de gueule.

Boney B, un groupe qui aime la vie en relief !

Vendredi 3 février 2023 à 20 h 30

Le Théâtre du Pavé de Toulouse jouera **Marius** de **Marcel Pagnol**

« C'est simple, tous les comédiens sont excellents. Deux heures et des brouettes d'un bijou de pièce qui filent sans crier gare, nous faisant savourer la merveille de langue de Pagnol » La Dépêche du Midi

Création : Théâtre du Pavé
Auteur : Marcel Pagnol
Mise en scène : Francis Azéma
Avec : Francis Azéma, Adrien Boisset,Christine Bouche, Alain Dumas, Padrig Mahé, Denis Rey et Lucie Roth
Durée : 2 h 30 (20 mn d'entracte)

Vendredi 31 mars 2023 à 20 h 30

« Georges & Georges » d'Éric-Emmanuel Schmitt par la Compagnie **Théâtrale de l'Esquisse**
Mise en scène de **Jérôme Jalabert** avec **Lucile Barbier, Mirabelle Miro, Christel Larrouy, Nicolas Dandine, Marc Faget et Samuel Mathieu.**

Une journée complètement hallucinante dans la vie du célèbre vaudevilliste : Georges Feydeau !

Georges croule sous les dettes, ne supporte plus sa femme, attend la richissime Reine de Batavia, n'est plus capable d'écrire les actes III, doit fuir l'envoyé d'un directeur de théâtre, doit être soigné par l'inventeur du "fauteuil électromagnétique". Mais Georges n'aspire qu'à faire la noce ! ... Ceci pourrait être le résumé de la pièce, ce n'est que le prologue !...
"Georges & Georges" est un bijou de drôlerie, de quiproquos et de coups de théâtre. Cette pièce est un hommage au génie de Feydeau.
Durée du spectacle 1 h 40

Tous les spectacles ont lieu à la Salle des Loisirs.
Entrée gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Renseignements : 05 63 55 18 56 / 05 63 45 05 93 Courriel : acarthes@free.fr

ARTHÈS - AMICALE des RETRAITÉS

PROGRAMME - année 2023 - pour ADHÉRENTS

Janvier

- le vendredi 06 janvier 2023	Inscription repas des adhérents
- le jeudi 19 janvier 2023	Petit Loto
- le samedi 28 janvier 2023	Repas des Adhérents

Février

- le vendredi 10 février 2023	Inscriptions Escapade Gorges de l'Aveyron 1 jour
- le jeudi 16 février 2023	Assemblée Générale

Mars

- le dimanche 12 mars 2023	1er Grand L O T O

Avril

- le jeudi 13 avril 2023	Petit Loto
- le jeudi 20 avril 2023	Escapade Gorges Aveyron
- le vendredi 21 avril 2023	Inscription 1er acompte Les Perles de la CHARENTE

Mai

- le vendredi 12 mai 2023	Inscription voyage Sur Les Pas de Firmin BOUISSET

Juin

- le jeudi 15 juin 2023	Voyage Sur Les Pas de Firmin BOUISSET
- le jeudi 22 juin 2023	Solde voyage Les Perles de la CHARENTE

Septembre

- du 18 au 22 septembre 2023	Voyage Les Perles de la CHARENTE
- le jeudi 28 septembre 2023	Petit Loto

Octobre

- le jeudi 12 octobre 2023	Après Midi Théâtre
- le jeudi 19 octobre 2023	Grillade de Châtaignes
- le vendredi 27 octobre 2023	Inscription Repas Dansant de novembre

Novembre

- le samedi 18 novembre 2023	Repas Dansant
- le jeudi 23 novembre 2023	Petit Loto

Décembre

- le jeudi 07 décembre 2023	Colis de Noël + Adhésions
- le dimanche 10 décembre 2023	2ème grand L O T O
- le jeudi 14 décembre 2023	Goûter de NOËL

TOUS LES VENDREDIS **sauf vacances scolaires** ATELIER INFORMATIQUE

Doigts Arthésiens

Le groupe des « Doigts Arthésiens » se réunit les lundis pour la peinture de 14 h à 16 h et les mardi pour les activités créatrices de 14 h à 17 h au 1er étage de la maison des associations.

Réalisations d'art floral

Instants de création artistique très appliqués

ROZEN

SOPHROLOGIE-RELAXATION
DÉTENTE-ZÉNITUDE-ANTI STRESS-BONHEUR D'ÊTRE

La sophro-relaxation est une technique de développement personnel. Elle permet, grâce à l'association de la respiration de la visualisation et de la relaxation, d'activer le conscient et de favoriser le bien être.

Ses bienfaits :

- mieux gérer le stress et les émotions au quotidien
- développer la confiance en soi
- accroître les facultés de concentration et de mémorisation
- mieux maîtriser les troubles du comportement
- mieux supporter les douleurs physiques et morales

Et plus concrètement :

- pour retrouver le sommeil et l'améliorer
- pour affronter les épreuves de la vie (examens, entretiens, douleurs, dépression, séparation, deuil…)
- pour accompagner les prises de décision (mincir, addictions diverses….)

Les séances se déroulent les :

Lundi de 19 h 15 à 20 h 30 (Maison des Associations, rue Émile Roquefeuil)

Une séance de découverte est possible gratuitement pour les nouveaux arrivants.

Pour tous renseignements s'adresser à **Mme LARROQUE au 06.84.91.97.44**

NB : pour ce trimestre nous sommes au complet, si vous êtes intéressés rapprochez-vous de nous pour le prochain trimestre.

La passion de la danse

Salle Georges ALBINET – 81160 ARTHÈS

Association loi du 1er juillet 1901 - décret du 1er août 1901

La danse est un sport qui libère le corps (travail des articulations et des muscles) et la tête (mettre de côté ses soucis par la musique, la convivialité et le travail de la mémoire).

Vous souhaitez apprendre à danser ou vous perfectionner dans la convivialité et une agréable ambiance, l'association ChrisMi'Danse vous propose 4 cours adaptés à votre niveau afin de partager la passion de la danse de salon (**rock, chacha, paso-doble, tango, valse, rumba, samba, boston...), bachata.**

Les jours et les heures des cours sont :

- « débutants » - mardi soir de 21 h 15 à 23 h
- « confirmés » - jeudi soir de 19 h à 20 h 30
- « bachata » - jeudi soir de 20 h 30 à 21 h 30
- « initiés » - jeudi soir de 21 h 30 à 23 h

Le montant de la cotisation est de : 70 €

Quel que soit votre niveau, n'hésitez pas à venir vous détendre dans la bonne humeur et la convivialité.
Pour tout renseignement vous pouvez contacter Christiane, l'animatrice responsable des cours au ***06-04-53-04-13***
Mail : ***chrismidanse@gmail.com***

RCLA XIII

La saison 2022/23 a redémarré le 2 octobre pour les garçons et le 16 octobre pour les filles, sans oublier tous nos jeunes de l'école de rugby.
Nos garçons ont retrouvé le goût de la victoire contre Villegailhenc, les filles ont confirmé leur titre de championnes de France en dominant nettement les déesses catalanes (leur adversaire de la finale) avant une trêve d'un mois pour cause de coupe du monde.
Notre club est très fier des Lescuriennes qui ont bataillé pour la France sur les terrains Anglais.
La reprise du championnat féminin, après la coupe du monde, s'est soldée par une très belle victoire à Toulouse sur le score de 24 à 8.
Le RCLA XIII vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

ASSOCIATION JAZZPHONIE

L'association Jazzphonie a pour objectif principal l'apprentissage du chant choral sous la direction de Bruno Balazard, chef de chœur professionnel rattaché à l'école de musique et de danse du Tarn.

Nous chantons « a cappella » et nous abordons les chants traditionnels et musique du monde à 3 ou 4 voix. On peut penser au premier abord que ce n'est pas simple mais ce n'est vrai qu'en partie car le chant est abordable pour tout le monde.
La voix est un véritable instrument musical qui se travaille.

Tout cela vous semble très sérieux ? bien sûr il faut une certaine régularité mais tout cela se passe dans une ambiance conviviale et nous prenons tous plaisir à nous retrouver lors des répétitions. Aucun de nous n'est professionnel , le plaisir de chanter est ce qui nous rassemble.

Pour bien chanter une seule formule, se faire plaisir. Venez nous retrouver si le cœur vous en dit tous les mercredis de 20 heures à 22 heures à la salle Georges Albinet à Arthès.

Nous organisons aussi une soirée jazz tous les ans afin de faire découvrir ou redécouvrir cette musique à multiples facettes et nous invitons des groupes régionaux qui viennent nous faire passer une excellente soirée avec leur style très différent d'une année sur l'autre. Contact : 06 10 15 17 35

Le trio « Jamais 2 sans 3 » en pleine action

Projets Jazzphonie 2023

- soirée jazz :
samedi 25 mars 2023 à 21 heures à la salle Georges Albinet avec le trio « JAMAIS 2 SANS 3 », chansons françaises et internationales revisitées dans un style swing

- rencontre chorales :
vendredi 12 mai 2023 à 21 heures à l'église d'Arthès.

TOP FORME

Nouveau à Arthès !
Le mardi de 17 h 30 à 18 h 30,
La !!!!!Zumba KIDS!!!!! débarque à Arthès
tous les mardis soir à la salle des fêtes.

Idéal
Pour les fans de musique et de danses !
Les enfants de 7 à 12 ans peuvent pratiquer une activité physique et ludique tout en se défoulant.
Vos enfants seront accros !
Les cours sont dispensés par un instructeur certifié.

Contact : TOP FORME
Nadia au 06.24.75.60.34
Mail : topforme@gmx.fr
Facebook : Top Form Arthès

SERVICE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Une mise au point s'impose à nouveau :
Depuis la mise en place de ce service, nous constatons de plus en plus de dysfonctionnements :

Si l'inscription téléphonique en appelant au 05.63.55.10.11. (service d'accueil de la mairie) jusqu'au mardi, **12 heures dernière limite**, précédant la date du ramassage (le premier mercredi de chaque mois !) auprès de la mairie est bien respectée, il n'en est pas de même pour le respect des règles à suivre :

le dépôt des encombrants doit être fait dans la soirée, la veille du jour de la collecte, au devant de votre numéro de domicile déclaré lors de l'inscription téléphonique, en dépôt bien organisé, ne gênant pas la circulation sur le trottoir.

Ci-dessous quelques extraits de la convention signée entre la commune et la société collectrice :

- il n'y a pas de collecte si le premier mercredi du mois est un jour férié. Dans ce cas, elle est reportée au lendemain,
- seuls les encombrants des personnes inscrites sont ramassés (la planification du circuit est établie la veille),
- en aucun cas, on ne peut déposer des encombrants sur le domaine public jusqu'à la prochaine date de collecte,
- Sont exclus de la collecte des encombrants : les déchets issus des ménages d'une dimension inférieure à 60 cm, les gravats, les bidons ayant contenu des huiles, les déchets verts, les déchets dangereux ou toxiques (batterie de voiture par exemple), les déchets d'activités de soins à risque infectieux, les pneumatiques, les bouteilles de gaz,…. La société collectrice se réserve le droit de laisser sur le trottoir tout objet ne respectant pas le règlement. Vous devrez dès lors l'évacuer le plus tôt possible (risque d'amende)

Pour information ce service est proposé à tous les administrés **mais surtout à ceux qui ne peuvent se déplacer en déchetterie**.
Le tonnage ramassé est de plus en plus important, nous ne pouvons pas assurer plusieurs passages dans le mois.
Beaucoup d'objets n'ont pas à être dans ces encombrants (exemple : vieux sac de ciment, « Placo », gravats, planches de coffrage, chutes de bois, etc.).

INFORMATION PRÉFECTURE DU TARN : IDENTITÉ

Pour les demandes de passeport ou de carte nationale d'identité, les trois conseils suivants permettent de faciliter votre démarche.

1 - LA PRÉ-DEMANDE EN LIGNE EST À PRIVILÉGIER

Une pré-demande de passeport ou de carte d'identité par voie dématérialisée peut être réalisée depuis le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne

Cette démarche est facultative mais elle offre une alternative au formulaire CERFA papier. **Le recours à la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie.**
La pré-demande en ligne de passeport ou de carte nationale d'identité ne dispense pas de déposer personnellement la demande en mairie.

2 - LE DÉPÔT DE LA DEMANDE DANS LA MAIRIE DE SON CHOIX

Le demandeur a le libre choix, quel que soit son domicile, de déposer son dossier auprès de toute commune pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes.
Le demandeur doit récupérer son nouveau titre au même endroit. Lorsque ce dernier obtient un rendez-vous, il doit l'honorer et est invité à ne pas prendre plusieurs rendez-vous au risque d'engorger les plannings.

Dans le Tarn, 18 communes peuvent recueillir les demandes de CNI et de passeports : Alban, Albi, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Labruguière, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint-Sulpice, Vabre, Valence d'Albi.

Saint-Juéry Arthès Olympique Rugby XV

Le développement se poursuit !

La saison est maintenant bien lancée pour toutes les catégories et on peut affirmer sans l des 300 licenciés sera encore largement dépassé cette année.

Deux infos devraient intéresser particulièrement les Arthésiens !

La section « Rugby loisirs » a retrouvé une nouvelle dynamique. Elle se réunit une fois par semaine, pour une pratique « à toucher », accessible à tous les âges et dont l'objectif principal et de rester en forme et de partager de bons moments de convivialité.
Que vous ayez déjà joué ou pas, que vous soyez un sportif régulier ou occasionnel, l'activité est vraiment accessible à tous.
Contact : Stéphane MOTTE : 06 17 95 39 27

Les plus petits, les 3 à 5 ans, sont de plus en plus nombreux, garçons et filles, à participer à des séances de jeux avec un ballon ovale, qui n'ont d'autre but que de cultiver leur adresse, leur motricité, leur plaisir et de les éveiller à la pratique sportive.
Les séances ont lieu le samedi matin, de 11 heures à midi et, pendant tout l'hiver, se déroulent au gymnase Charles Cougnenc à Arthès. Les parents qui le souhaitent sont associés à l'activité.
On peut essayer ou débuter à n'importe quel moment de l'année, pourvu qu'on ait 3 ans révolus.
Contact : Jérémie GIACOMINI : 06 16 11 01 83

Le SJAO XV ? Un club ouvert aux Arthésiens de tous âges !

Séance de tir à la corde pour le baby rugby : la difficulté de tirer ou pousser en mêlée tous ensemble !

l'Île oz'enfants

Depuis la rentrée de septembre nous nous sommes régulièrement retrouvés autour d'activités avec les enfants :

- à Zig et compagnie, à Saint-Juéry, derrière la médiathèque pour une balade contée, animée par une collègue, où les plus grands ont pu chercher des livres cachés, qu'elle leur a ensuite raconté.
- à Saussenac où nous avons fait la visite de la ferme de Monsieur et Madame Tarroux, très gentiment accueillis et accompagnés vers tous les animaux de leur ferme.
- à Cunac où nous avons organisé un lâcher de ballons pour Octobre Rose! L'association a offert à chacune des adhérentes un T-shirt faisant ainsi un don à la Ligue Contre le Cancer.
- à Cunac pour la semaine du goût nous avons proposé aux enfants divers fromages, fruits et tarte à la citrouille ! Tout ceci confectionné par « les p'tits-dejs de Marco ».
- à Lescure pour la Séance photo par Manelle Photosphère, avec la possibilité cette année, de poser pour des photos avec les parents et fratrie.
- à Saussenac, Franck Denoël est venu nous présenter tous ses instruments de musique pour une joyeuse animation musicale !

Puis nous avons poursuivi le copieux rythme des rencontres et activités diverses selon le planning suivant :

- jeudi 17 novembre : parcours de motricité à Lescure,
- mardi 22 novembre : raconte tapis à Saint-Juéry,
- mardi 29 novembre : activité manuelle de Noël à Cunac,
- mardi 6 décembre : lecture de contes de Noël à Saint-Juéry,
- mardi 13 décembre : assemblée générale à Cunac,
- vendredi 16 décembre : spectacle de Noël à Lescure « Joyeux Noël Lili Chipie » par la compagnie Fabulous suivi du passage du père Noël.

Nous vous souhaitons à toutes et à vos proches, à vos petits protégés et leurs familles, d'heureuses fêtes de Noël !

Gymnastique Volontaire Seniors

Depuis le 13 septembre , nous avons retrouvé le chemin de la gymnastique volontaire.
Nous nous réjouissons de l'arrivée de nouvelles et de nouveaux qui se sont déjà bien intégrés dans le groupe. À ce jour, 46 licences sont enregistrées.

Notre association, affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire, a pour but d'entretenir le capital santé de ses adhérents par des séances de gymnastique douce adaptée aux possibilités de chacun.

Un grand merci à nos coachs Sabine et Éric qui nous restent fidèles et vont nous aider à rester en forme .

Ensemble , travaillons à notre mieux être et prenons notre santé en main…

N'hésitez plus, rejoignez l'équipe chaleureuse et dynamique de la Gym Seniors d'Arthès.

Les cours sont assurés 2 fois par semaine, les mardi et vendredi de 10 h à 11 h, à la salle communale Georges Albinet , en musique et dans la bonne humeur.
Deux séances de découvertes vous seront offertes.

Pour plus de renseignements contactez nous :
La Présidente, Nadine au 05 63 55 01 79
La secrétaire, Michèle au 06 71 75 75 73

La rentrée tennistique s'est déroulée correctement.
Notre participation au forum des associations de la mi-septembre a été très bénéfique puisque 6 nouveaux adhérents sont venus rejoindre nos rangs.
Nous nous approchons d'une trentaine d'adhérents.
Les premières compétitions sont mises en place par le Comité départemental de tennis du Tarn.

Notre groupe de jeunes 17 ans, tous en terminale au lycée Rascol : Elsa, Noa, Samuel, Karl, Jules et Victor, s'entraîne 2 fois 1 h 30 par semaine. Melvin, déjà dans la vie active s'entraîne avec eux.
Ça progresse, ça frappe et la motivation est au rendez-vous. Très autonomes, certains se sont engagés en individuel au Tournoi de Gaillac, Noa et Samuel sont actuellement en cours de compétition dans le championnat de doubles messieurs du Tarn ! Victor veut aussi soigner son classement en s'engageant en championnat individuel.
Le Comité Départemental de Tennis du Tarn nous a offert 3 raquettes pour les nouveaux né(e)s en 2014 et après.

Tous les adhérents apprécient les installations (salle couverte et cours extérieur) même si à cette période les épisodes de pluie se suivent… Bonne fin d'année

Arthès Rando Loisirs

Organisé par la mairie d'Arthès, le samedi 8 octobre 2022, l'association Arthès Rando Loisirs participait à Octobre Rose en faveur de la Ligue contre le Cancer.
Une journée bien remplie au cours de laquelle Arthès Rando Loisirs pilotait les randonneurs sur deux circuits empruntant « le chemin des Hauts d'Arthès ».

Suite à la vente d'objets au stand du marché le matin, aux inscriptions pour la randonnée, ce sont près d'une centaine de donateurs qui ont soutenu cette action.
Plus de 50 marcheurs ont parcouru les deux circuits prévus. Le montant de la collecte avoisinera les 1000 euros.
Bonne ambiance fraternelle et solidaire pour soutenir cette cause.

L'activité marche est conseillée pour consolider le bien-être physique (le souffle, le muscle, l'équilibre, l'endurance, …) mais aussi pour être bien dans sa tête.

C'est une activité à pratiquer le plus régulièrement possible ! Inscriptions à partir de janvier 2023, renseignements à l'adresse mail : arthesrando@gmail.com

Un des groupes de participants à la randonnée d'Octobre Rose sur la passerelle N°3

Les adhérents d'ARL sont invités à randonner sur des parcours variés dans les environs (programme trimestriel communiqué aux adhérents). Les regroupements d'avant départ se font sur le parking François Mitterrand, le covoiturage est de rigueur.

Initialement prévu fin 2022, les bénévoles d'ARL poursuivront l'aménagement d'un point délicat sur le ruisseau de Sarlan au début 2023. À terme plus de gué à traverser, chaque pratiquant, en hiver surtout, pourra combiner à son goût, des portions de parcours selon son humeur du moment, il pourra traverser sans risque de se mouiller les pieds !

ARL vous souhaite une belle fin d'année 2022 et vous dit à bientôt sur les chemins en 2023 !

Pour tout renseignement ou question, écrire à : arl@sfr.fr

Association des Parents d'Élèves des écoles d'Arthès

Et nous voilà 3 mois après la rentrée, durant cette période nous avons participé à la fête des associations de la commune. Ce qui nous a permis d'accueillir 7 nouvelles recrues au sein de l'association.
C'est toujours un plaisir, cela dynamise notre équipe et nous permet d'envisager nos actions autrement, nous remettre en question.

Lors des réunions de rentrée au sein de chaque classe des deux écoles, nous avons pu exposer aux parents notre souhait de les rendre davantage acteurs pour l'association, indirectement pour leurs enfants et l'école.
Nous avons effectué notre assemblée générale le 26 septembre 2022, mais aussi procédé à l'élections des délégués des parents d'élèves pour cette nouvelle année scolaire.

Le jour du début des vacances scolaires, nous avons organisé **la 2ème fête Halloween.**
Les madeleines Bijou sont arrivées et les commandes ont été distribuées le jeudi 17 novembre 2022.
En réflexion depuis 2 ans, le samedi 19 novembre 2022 nous avons enfin pu mettre en **place une vente de châtaignes grillées sur le marché d'ARTHÈS.** Le soutien de la mairie est indéniable.
Nous espérons que cette manifestation de concert avec elle sera bénéfique pour tous.
Réunir les habitants de la commune autour de notre petit marché.
La vente de sapins s'est déroulée fin novembre, la livraison a eu lieu le jeudi 8 décembre 2022.

Nous profitons de cet article pour communiquer aux parents mais aussi à tous les habitants de la commune la suite de notre programme 2022-2023 :

Le retour du **Loto des écoles !!!**
Nous vous attendons nombreux pour ce loto **le samedi 4 février 2023 à la salle Georges ALBINET.**
Nous sommes actuellement en plein travail de recherche et de constitution de jolis lots, autant que possible avec des produits, provenant des artisans et commerçants locaux.

Il sera suivi de notre **1ère Fête de Carnaval** en février 2023, d**u 2ème Vide grenier** en avril.

Et enfin la traditionnelle Fête des écoles marquant la fin de l'année scolaire se déroulera le samedi 10 juin 2023, en espérant pouvoir y apporter de la nouveauté, possiblement en partenariat avec le service enfance du SIVU Arthès-Lescure.

Nos écoles, nos enfants ont toujours besoin de votre soutien. Si vous avez un peu de temps, quelques idées, l'envie de vous investir au niveau associatif alors sachez que vous serez les BIENVENUS.
La participation du maximum de familles et d'habitants de la commune est essentielle.

EN BREF, À VOS AGENDAS :

Loto : 4 février 2023
Fête Carnaval : 17 février 2023
Vide grenier : 16 avril 2023
Fête des écoles : samedi 10 juin 2023

Voir notre portfolio en page 3 de couverture

Pour l'association, la présidente , Élodie MASSOL

Portfolio APE Arthès

2ème édition Soirée Halloween en 2022

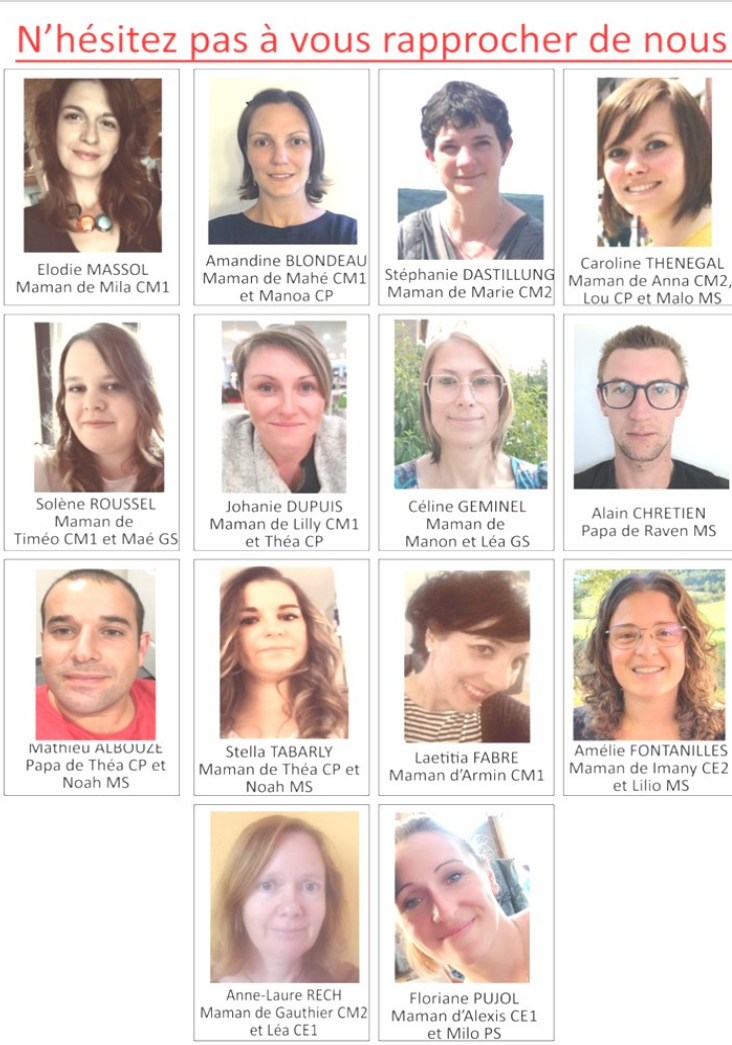

BIBLIOTHÈQUE

« La bibli des tout-petits » : un moment lecture dédié à tous les 0-3 ans

Venez profiter d'une lecture ou de comptines à l'espace enfant de la bibliothèque.

Accès libre et sans inscription, chaque 2e vendredi du mois.

Animation de 9 h 30 à 10 h puis temps libre de 10 h à 11 h le 18 novembre, 9 décembre, 13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai et 9 juin.

Valable pour les enfants entre 0 et 3 ans accompagnés d'au moins un adulte.

Réorganisation et modernisation informatique de la bibliothèque.

La bibliothèque municipale a été fermée le mercredi 30 novembre, le vendredi 1er et le samedi 2 décembre pour cause de « ré-informatisation ».

Merci pour votre compréhension.

Ci-contre un extrait du plan TAD, le mode d'emploi TAD figurait dans le précédent bulletin Voix du Couderc de juin 2022

PLAN DES IMPLANTATIONS DES « POTEAUX TAD »
SUR LA COMMUNE D'ARTHÈS ET DESTINATIONS

Bien utile, le calendrier des collectes pour l'année 2023 !

CALENDRIER DES COLLECTES 2023 ARTHÈS

Présentez votre conteneur sur le trottoir en bordure de route, poignée côté route.
Sortez vos bacs la veille de la collecte, à partir de 20h.

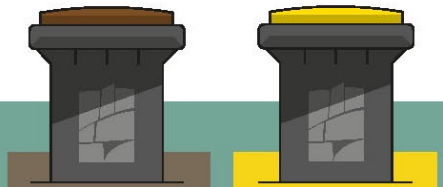

LUNDI
Collecte des déchets résiduels (sacs fermés dans le bac) toutes les semaines.

JEUDI
Collecte sélective (en vrac dans le bac) une semaine sur deux.

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JOURS FÉRIÉS : pas de collecte

CITEO

Un doute, une question ? Un bac trop petit, trop grand ou abîmé ? Besoin d'un composteur ?
Contactez le service Gestion des déchets :
05 63 76 06 07 ou collecte.selective@grand-albigeois.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS